

# HASEVIVOT

Feuille pour la diffusion du Moussar

"Ohel Yosef" Novardok Jérusalem  
au nom de la première Yechiva de Rabeinou Guerchon Zatsa"l

Tishrei 5786

## PARACHATH VAYELEKH

גליון מספר 378 (563)

DEGUEL HAMOUSSAR DU RAV GUERCHON LIBMANN ZATSA"l

### APPRECIER L'HUMILITE

Moché vint faire entendre au peuple toutes les paroles de ce cantique, lui avec Hochéâ fils de Noun (XXXII, 44).

Un nouveau Hochéâ (alors que Moché lui avait attribué le nom de Yéhochouâ) ? Pour te dire que son esprit ne s'est fkt.s enorgueilli et, bien que la grandeur lui fût accordée. Il est resté aussi humble qu'auparavant

Moché Rabbénou a tenu à paraître en public, devant tout Israël, une dernière fois avant sa mort, en compagnie de celui qui va lui succéder à la direction du peuple : Yéhochouâ, fils de Noun. C'est donc certainement l'occasion de présenter Yéhochouâ sous son jour le plus favorable, de vanter ses qualités de guerrier, de savant, de sage, de dirigeant ferme et énergique, doué des qualités requises pour diriger ce peuple "à la nuque raide" qu'est Israël. Paradoxalement, c'est le moment que choisit la Thora pour le présenter sous son ancien nom, Hochéâ, pour mettre en relief son D-ieu choisit cet instant pour lui exprimer Sa méfiance. On prédit ici que les enfants d'Israël se laisseront débaucher par les divinités des



Dans le domaine de la justice, le juge considère uniquement ce que ses yeux voient. Il ne lui viendrait pas à l'idée de sanctionner sévèrement une personne qui se comporte bien actuellement, sous prétexte que demain, il sera peut-être un assassin ! Nous avons le devoir de juger le prochain avec indulgence. Or, D-ieu, Moché Rabbénou et la Thora sont les origines de l'indulgence. Pourquoi alors rappeler au peuple d'Israël l'éventualité de la débauche à laquelle il se laisserait peut-être prendre ? Quand un de nos élèves quitte la Yéchivah, avec un haut niveau spirituel, nous permettrions-nous de lui prédire un avenir de mécréant ?

Ramban explique le verset 27 de ce chapitre de la manière suivante : Car je connais ton indocilité et ton caractère obstiné : hdoché Rabbénou dit "je connais", cela signifie que sa connaissance n'est pas seulement théorique, mais qu'elle est fondée sur des preuves certaines. Ces preuves sont des faits historiques qui

SUITE A LA PAGE 2

### AINSI FIT LE RAV

L'auteur du "Tsama Nafchi" rapporte, dans son livre, une histoire qui lui arriva et qui enseigne beaucoup sur les midot. Le Rav raconte que, peu de temps après la Deuxième Guerre, il arriva qu'un certain Juif avait tenu des propos bêtes et diffamatoires sur un des proches du Rav. Le Rav raconte qu'il se sentit un peu ce qu'il se trouve en proximité, jour après jour, avec cet homme, mais sans avoir de contact direct avec ce dernier, et sans avoir besoin de lui parler. Le Rav sentit qu'au fond de lui, il n'arrivait pas à pardonner complètement au médisant. Cela dura des années – 20 ou 25 ans – et malgré tous ses efforts et ses tentatives de travail sur soi pour pardonner complètement, malgré tout, il sentait qu'il n'arrivait pas à se libérer de ce soupçon de rancune. Le Rav nous raconte comment l'histoire se termina et dit : "Un jour, cet homme avait besoin d'un timbre, il s'adressa à moi en me demandant si je pouvais lui donner un timbre. Effectivement, de façon inhabituelle, j'en avais un. Je répondis donc à sa demande et lui donnai le timbre avec joie... et depuis, toute trace de haine à son encontre a complètement disparu". Il conclut son histoire en prouvant par celle-ci combien sont légers les sentiments humains et combien ils peuvent rester ancrés dans le cœur de l'homme et il conclut en outre, : "nous voyons ici que je ne lui ai pas pardonné parce qu'il m'a fait un bienfait, mais exactement l'inverse parce que je lui ai fait un bienfait ; parce qu'il m'a donné la possibilité de lui faire un geste de bonté, ma rancune disparut complètement et ceci bien qu'il n'ait jamais su ce que j'avais dans le cœur et que même si à l'époque il l'avait su, il l'aurait déjà oublié depuis longtemps.

### LE DON OBLIGE-T-IL LA RIGUEUR OU LA RIGUEUR OBLIGE-T-ELLE LE DON ?

Roch Hachana est un jour de jugement où l'homme est jugé sur tous ses actes, mais c'est également un jour de jour de renouvellement de ce qui est accordé pour tous les besoins de toutes les créatures. Approfondissons cela : est-ce du fait que c'est le jour où le Saint béni soit -Il renouvelle toutes Ses influences dans le monde, et à cause de cela, Il juge toute l'humanité, ou bien est-ce l'inverse, que du fait que c'est un jour de jugement pour l'homme, cela décide de l'influence qu'Il accorde au monde.

A quatre périodes, le monde est jugé : à Pessa'h sur la récolte, à Chavouot sur les fruits et les arbres, à Roch Hachana toutes les créatures passent devant Lui comme un troupeau, et à Souccot le jugement porte sur l'eau. Ceci est étonnant : comment peut-il y avoir jugement à Chavouot pour décréter combien de fruits les arbres porteront, pourtant les fruits de l'arbre n'ont été créés que pour les besoins de l'homme, et donc tout dépend, en fait, du verdict de l'homme à Roch Hachana ? Quels sont donc alors ces jours de jugement supplémentaires ? (Ran sur Traité Roch Hachana 16a).

En fait, il y a un jugement supplémentaire sur les fruits pour décider à combien ils bénéficieraient de l'influence générale accordée aux créatures, et le Créateur donnera Son influence dans le monde de ces fruits-là, mais lorsque l'homme est jugé à Roch Hachana, il pourra recevoir personnellement une influence plus ou moins grande, qui dépend de son verdict de Chavouot.

L'âme de l'homme est une partie divine d'En-Haut, et elle contient une capacité de création, et donc parce que c'est un jour de jugement sur l'homme pour examiner s'il a bien agi, a été fixé le jour d'influence pour lui accorder selon ses actes. Il semble donc, à première vue, qu'il n'y a pas de jour d'influence sans que ce soit un jour de jugement, car recevoir sans l'avoir mérité est un "pain de honte", et l'âme ne peut supporter cela.

Pourtant,

SUITE A LA PAGE 2

**DEGUEL HAMOUSSAR - SUITE**

attestent que le peuple a déjà failli dans le passé. Si ce peuple n'avait jamais sombré, Moché Rabbénoû n'aurait pas exprimé de soupçons à son égard. Mais si les Juifs ont déjà commis des fautes, c'est qu'ils ne sont pas infailibles, c'est que le péché fait partie intégrante de leur être. Il n'y a donc aucune garantie qu'ils ne rechuteront pas. Faillir une fois, c'est porter le germe d'autres chutes, c'est la prédisposition au péché dans le futur. Ainsi, blâmer le peuple maintenant ne constitue pas une mesure vexatoire injustifiée. C'est au contraire une mise en garde contre la prédisposition au mal. C'est une mise en garde justifiée, voire louable, souhaitable.

A propos de ce même verset, Sfomo ajoute : *Vaspiration apparente des enfants d'Israël au seuil de la Terre Sainte, c'est l'assouvissement de leurs désirs terrestres, Or, cette aspiration est contraire aux buts fixés par l'ieu <1> la création de l'homme.* Lorsqu'une personne est en proie à la colère ou à la haine, cela peut être un trait de caractère passager qui s'estompe dès que les raisons de la colère ou de la haine ont disparu. Si au contraire, la personne est de nature coléreuse ou haineuse, ces tendances sont latentes, prêtes à se manifester aussitôt que les circonstances l'exigent. Il en est de même pour les honneurs :

l'homme peut y être **attaché** occasionnellement sans qu'ils fassent partie de son **étic** ou bien la recherche avide des honneurs constitue In nature de son être, qui se manifeste à chaque occasion.

Nos Sages nous enseignent ici que lorsque l'homme sombre une fois dans un péché, celui-ci **devient** partie intégrante de son être. Dès lors, toute **nouvelle** chute est désormais possible. La génération du désert est l'objet du compliment exprimé par nos Sages : *Heureux est la génération dont les péchés sont comptés.* C'est une manière de dire que cette génération a commis un **petit** nombre de péchés, qu'il est aisé de les compter. Malin cela sous-entend également que cette génération a **péché**, qu'elle a failli. Elle n'est donc pas infailible, et une nouvelle chute est prévisible.

nous trouvons dans le Midrach (Ki Tissa) qu'il est écrit : "le Saint béni soit-Il lui montra tous les trésors réservés pour les Justes, et il demanda : à qui est ce trésor ? Et Hachem lui répondit : c'est celui de ceux qui accomplissent les mitsvot... après cela, Hachem lui montra un grand trésor et il demanda à qui appartient cela : et Hachem lui répondit : "celui qui a, Je lui donne de son salaire, **et celui qui n'a pas, Je lui donne gratuitement de ce trésor ...** " Voici donc **qu'il y a la notion de cadeau gratuit de la part du Créateur, bien que ce soit un "pain de honte".**

En fait, l'influence que le Saint béni soit-Il **donne du fait que cela a été décrété** aux quatre périodes de jugement, cela est uniquement un jugement général portant sur l'ensemble des récoltes et des créatures de façon générale, et cela l'homme le reçoit même gratuitement. **Et il y a un jugement à Roch Hachana** qui dépend des actions de l'homme, **et là l'on décrété l'influence qu'il recevra personnellement de par ses actions.** **Heureux est celui qui reçoit son influence grâce à son mérite et ce qui lui a été décrété, et que c'est effectivement de par ses propres mérites que l'influence descend dans le monde.**

**HASEVIVOT**

Cela nous amène à chercher les origines de U première chute. Au verset XXIX, 15, il est dit : **Car vous savez le séjour que nous avons fait au pays d'egypte ; nous avons vu leurs abominations et leurs immondes idoles...** Avoir vu, avoir été témoin de scène» immondes, fixe dans le subconscient de l'homme le germe du mal. Ce mal couve dans le cœur, et an comparaison par rapport à la réalité, lorsqu'il s'agit de danger moral. Chaque action, chaque pensée de l'un concerne directement l'autre. La Thora oblige **tout citoyen d'Israël** de participer à cette alliance, de prendre conscience de son appartenance à un grand corps, et que la souffrance d'un membre est rudement ressentie par toutes les autres parties du corps.

Il faut que l'on évite de faire souffrir autrui par sa conduite. Il faut aussi que l'on persuade les uns de ne pas commettre d'action qui puisse nuire aux autres, sans que cela soit interprété comme une ingérence dans l'intimité d'autrui. Le Talmud stipule que celui qui peut influencer autrui de ne pas commettre le mal et qui s'en abstient, est passible de sanction comme s'il commettait lui-même le mal Il mérite également la malédiction prononcée ici (XXVII, 26) : Maudit soit celui qui néglige de mettre en pratique cette doctrine divine, et ce, même si dans sa vie privée, sa conduite est irréprochable.

**Cette alliance nous lie aux générations futures. Ramban explique : les enfants portent en eux le germe des pensées de celui qui les a procréés. L'homme décide, par ses actes, par ses pensées du sort et de la nature de sa progéniture. Les enfants sont la continuation des parents; ils assument la responsabilité de leurs parents. C'est la responsabilité mutuelle, et c'est ce qui est exprimé dans la maxime de nos Sages : Tous les enfants d'Israël sont garants les uns envers les autres.**

**SOUTENIR LA TORAH**

Nous lançons un appel à toutes les personnes bienveillantes, généreuses, et dont l'esprit leur fait aspirer à porter l'Arche de Hachem, afin qu'ils soutiennent par leurs dons le Beith Hamidrach pour l'étude de la Torah

**"KIBOUTZ AVREKHM – OHEL YOSSEF"**

Dont les Avrekhim sont plongés dans l'étude de la Torah en profondeur, et ce avec assiduité, tout en s'investissant dans l'étude du Moussar,

selon la voie tracée par les Grands de ce monde et à leur tête **le Saba de Novardok zatsal,**

et son fidèle disciple **Rabbénoû Guershon Liebman zatsal**

Il est possible de mériter de soutenir le mérite de l'étude d'un Avrekh pour une journée : 100 Chekels le mérite de l'étude d'un Avrekh pour une semaine : 500 Chekels le mérite de l'étude d'un Avrekh pour un mois : 2.000 Chekels

Il est possible de transmettre les dons à l'adresse mentionnée ci-dessous :

[Pour un don sécurisé : cliquez ici](#)  
Avec la bénédiction de la Torah

**pensees de moussar**

- "Lorsque l'homme est unique dans la voie qu'il suit, alors Celui qui est unique, Hachem, lui ouvre la voie"  
(Rabbi Chimonovitz)

- "Il existe toujours à l'intérieur d'un groupe donne, un individu dont la dimension spirituelle est supérieure à celle des autres, de sorte que son influence est apte à susciter le repentir de tous" (Rav Dessler)

- "Il faut que "le public" soit comme un vêtement que l'homme peut revêtir ou enlever selon le besoin"  
(Saba de Novardok)

## Se conjuguer à tous les temps / LE RABBIN MORDÉKHAÏ BISMUTH

### Vayélé'h

#### Procurer du mérite

« RASSEMBLE LE PEUPLE, LES HOMMES ET LES FEMMES ET LES JEUNES ENFANTS, ET TON ÉTRANGER QUI EST DANS TES PORTES AFIN QU'ILS ENTENDENT, ET AFIN QU'ILS APPRENNENT ET QU'ILS CRAIGNENT HACHEM, VOTRE ELOKIM, ILS PRENDRONT GARDE DE FAIRE TOUTES LES PAROLES DE CETTE TORAH-CI. » DÉVARIM (31 ; 12)

Il s'agit du « Hakei », mitsva qui nous a été enjoindre de rassembler tout le peuple au Beth Hamikdash le 2ème jour de la fête de Souccot, à la fin de chaque septième année. A cette occasion, le Roi donnait une lecture de différentes parties du Sefer Dévarim.

Ce rassemblement, explique Rachi qui rapporte les enseignements de la Guémara, a pour but que les hommes apprennent et que les femmes écoutent. Mais les enfants, pourquoi venaient-ils ? Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés.

Attardons-nous sur ce dernier enseignement de Rachi.

Le Sfat Emet voit aussi une difficulté dans le fait de devoir emmener les enfants à cette lecture. En effet, pourquoi les faire participer à ce rassemblement ? Ils dérangeaient plus qu'autre chose, les adultes devaient être moins attentifs lors de ce grand cérémonial. Ne valait-il pas mieux pour tous, laisser les enfants avec une baby-sitter à la maison, et que chacun ait la paix ?

On peut entrevoir au travers de ce commandement, un grand principe dans l'éducation des enfants : la pédagogie de l'exemple.

Lorsque Rachi dit : « Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés », cela signifie que même s'ils dérangeaient certainement leurs parents, leur présence à cette cérémonie permettait une transmission, un passage à relais. Ils représentaient la continuité de la Avodat Hachem de leur parents, et comme le dit le verset : « afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem » afin que leur oreilles s'imprègnent de cette Torah.

Comme il est écrit dans les Pirkei de Rabbi Elièzer : lorsque l'on rentre dans une parfumerie, qu'on le veuille ou

non, et même sans rien y acheter, on en ressortira parfumé.

Cette transmission se fera donc, et la présence des enfants est indispensable, par le fait que l'enfant verra son père, observera son attitude, ses réactions et percevra ses sentiments lors de ce grand rendez-vous. Nous appelons cela l'éducation par l'exemple, que le Steipeler préconisait avec la prière, en premier lieu, afin de réussir l'éducation de son enfant.

L'exemple ! Cela ne signifie pas se valoriser pour ses réussites devant son enfant, de façon solitaire et égoïste. Seul on arrivera sûrement à beaucoup de choses, mais au final on restera toujours seul, sans rien avoir transmis. Notre zèle et notre dévotion pour nos objectifs personnels ne devront pas se faire au détriment de nos enfants. On ne peut pas les mettre au service de notre réussite, mais nous grâce à eux, et eux grâce à nous, au service d'une réussite collective et en chaîne pour l'éternité.

Quelle image offrons-nous à nos enfants ? Eux qui sont si curieux de nous, et si prompts à imiter nos faits et gestes. Nous sommes fiers de voir notre fils nous imiter et se vêtir d'un Talith, ou notre fille mimer la Hadlakat Nérot... Ces petits gestes se feront naturellement dès leur plus jeune âge. Nos comportements, nos réactions et sentiments, à l'égard d'une mitsva, d'une situation quelconque ou d'une personne, seront systématiquement perçus, compris, et analysés. Ils feront leur tri personnel et à nous d'offrir le meilleur exemple.

L'élaboration de leur éducation et la construction de leur être se feront grâce à cette cohabitation des parents avec leurs enfants. Nos exigences et nos réprimandes ne seront rien à côté de notre honnêteté dans nos actes, qui auront eux force de loi. Il sera très difficile de « bluffer » notre propre progéniture, et même si l'on y parvient, ils découvriront un jour ou l'autre le pot au rose, ce qui leur fera beaucoup de mal et nous discréditera à leurs yeux.

On raconte du Rabbi de Kotsk Zatzal, qu'il avait un voisin commerçant qui refusait d'étudier la Torah. De temps à autre, le Rabbi l'invitait à étudier, mais

l'autre refusait à chaque fois, en lui rétorquant que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si D.ieu veut, il étudierait. Quelques années passèrent, le fils grandit, et entra dans l'affaire familiale. Comme il l'avait fait pour son père, le Rabbi l'invita quelques fois à étudier, mais comme son père le fils répondit « que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si D.ieu veut, il étudierait... » Voilà donc un fils qui a bien retenu la leçon de son père !

Nous avons le devoir de scruter nos actes, et nos âmes, de faire attention à l'image que nous véhiculons. Notre comportement vaudra mieux que tous les plus beaux discours.

La Guémara nous enseigne : « Rabbi Yo'hanane a dit au nom de Rabbi Chimon Bar Yo'haï : se mettre au service de ceux qui étudient la Torah est supérieur à l'étude de la Torah auprès d'eux ». Le Maharcha explique qu'un élève qui assiste son Rav et observe son comportement apprend de nombreuses lois pratiques ; tandis que celui qui étudie la Torah de son Rav discute de nombreuses lois qui n'ont pas d'application pratique. On constate d'un tel enseignement le pouvoir de l'observation, l'enfant apprend surtout en regardant l'adulte, et c'est la plus grande influence qui guidera sa vie d'homme.

Ce conseil que nous offre la Torah doit être appliqué au quotidien. On court à droite à gauche, des rendez-vous, des clients, un congrès, encore un petit contrat, et on explique aux enfants que pour l'instant on n'a pas trop de temps pour lui, « et mais que » Papa travaille pour lui et son confort, pour ses dernières Nike ou son dernier Ipod. On lui inculque que le temps c'est de l'argent, alors on remet cet instant à plus tard, mais le temps c'est de l'amour, et ce « plus tard » sera peut-être trop tard.

Nos enfants n'ont pas besoin de discours, d'exigences ou d'excuses, mais simplement de présence et d'exemple. Ainsi, en « insérant » NOS enfants dans notre emploi du temps, on leur permettra de grandir et s'épanouir dans les chemins que notre cœur désire et comme le dit Rachi « Pour procurer du mérite à ceux qui les ont emmenés.

**UNE GOUTTE DE LUMIÈRE POUR ILLUMINER LA JOURNÉE / PAR LE RABBI YANKEL ABERGEL**

## VAYELEKH

SI ON SE JUGE AVEC RIGUEUR, HACHEM NOUS JUGERA AVEC MISÉRICORDE En ce 20 Eloul 5770, au sortir de cette Brit Mila merveilleuse, que nous avons vécu, je vous transmets la goutte de Lumière du jour. Quel bonheur intense d'accueillir le petit Réfaël Mordekhai ! Par le mérite de la prière de tous ces tsaddikim, qu'il devienne avec l'aide d'Hachem, une grande lumière d'Israël ! Voici un enseignement, qui nous a été transmis par mon compagnon d'étude, le tsaddik Rabbi Imanouel Mimran, au nom de l'un de ses maîtres, Rav Ittah de Strasbourg. **POURQUOI CONSOLER LE PEUPLE ?** Dans la paracha Ki Tavo, nous avons répondu à la question : Pourquoi juxtaposer la paracha des 98 malédictions avec celle de Nitsavim ? Pourtant, la paracha des 98 malédictions visait à mettre en garde les Bné Israël pour qu'ils s'imprègnent de la crainte du Ciel et ne faussent pas. Moché Rabénou, tout de suite après, vient dire aux Bné Israël : « Atem nitsavim ayom koulkhem. » - « Vous êtes tous vivants aujourd'hui » c'est à dire vous n'avez pas matière à vous inquiéter. Rabbi Israël Salanter et de nombreux commentateurs se demandent pourquoi Moché console le peuple, alors que les paroles de moussar visaient à mettre en garde les enfants d'Israël. Rav Ittah' a avancé une autre réponse. En fait, le peuple, en entendant toutes ces malédictions, a ancré en lui la crainte du Ciel et le jugement de rigueur. A cet instant, les Bné Israël se sont jugés sévèrement, Hachem les a alors jugés avec miséricorde. Voilà pourquoi, Moché a pu les consoler en leur disant, « mes enfants par le mérite de vous être jugés avec rigueur, vous n'avez pas de quoi avoir peur, Hachem vous jugera avec miséricorde », c'est pourquoi vous êtes tous en vie. **SE JUGER** Ce concept me rappelle une parole du Ba'al Chem Tov, qui donne une ségoula, pour sortir méritant d'un jugement. Quand on est jugé ici-bas, c'est qu'on nous juge d'en haut. Alors la meilleure façon de sortir victorieux d'un jugement est de se juger soi-même, afin de s'acquitter de la justice terrestre. C'est d'ailleurs littéralement le sens de la téfila, « léitpalel » signifie « prier » mais également « se juger ». Durant la téfila, durant les séli'hot, il nous est donné l'occasion unique en ces temps propices, de nous juger avec vérité et justice, afin d'attirer sur nous la miséricorde d'Hachem. Que par le mérite de ce commentaire, nous soyons aimés du Ciel et pris en pitié, afin de vivre encore, pour louer Hachem et élever des enfants tsaddikim, qui illumineront le monde de la Lumière de la Tora et nous feront mériter le Machiah' de nos jours, Amen ! 271 505 NITSAVIM SERVIR HACHEM DANS LA JOIE : LE GAGE DE LA SURVIE DE NOS ENFANTS Voici l'interprétation que j'ai reçue, avec l'aide du Ciel, le jour de lamila de notre cher fils, sur la question que nous avions soulevée il y a quelques gouttes. **SE RENDRE COUPABLE DE 'HILOUL HACHEM** Nous avons demandé : pourquoi de telles malédictions (98) et une telle sévérité de la part d'Hachem envers ses enfants? La seule raison avancée dans notre paracha, qui pourrait justifier de telles catastrophes est citée : « Parce que tu n'auras pas servi Hachem Ton D., avec joie, dans l'allégresse de ton coeur, alors que tu jouissais de l'abondance dans tous les domaines. » 436 Cette riposte d'Hachem paraîtrait, 'has véchalom, a priori disproportionnée. Qu'est ce qu'il y a de si grave à ne pas servir Hachem dans la joie et d'un coeur sincère ? Je pense avoir reçu l'aide du Ciel, pour avancer une réponse. L'homme, qui sert Hachem à contrecoeur et sans conviction, se rend coupable d'une des 'avérot les plus graves de toute la Tora, à savoir la avéra de 'hiloul Hachem, de profanation du Nom d'Hachem. En effet, si des personnes voient un coreligionnaire, qui sert Hachem en respectant scrupuleusement toute la Tora, mais triste et accablé sous le poids des mitsvot, alors les personnes peuvent s'éloigner de la Tora. Cette dichotomie discrédite le bien-fondé de la Tora : le guide du bonheur. A l'inverse, quand on voit un serviteur d'Hachem plein de vie, respirant la joie, la félicité, la sérénité, on a envie de reproduire son « modus vivendi », qui l'a conduit à cette plénitude. Cette mitsva compte parmi les plus grandes de toute la Tora, c'est le kidouch Hachem, sanctification du Nom d'Hachem. Hachem ne nous pardonnerait pas d'éloigner un de ses enfants de la source de vie qu'est notre Tora. C'est pourquoi les enjeux sont si élevés !

**YÉHOSHOUA BIN NOUN : LES HONNEURS CONFÉRÉS PAR LA TORA** La Paracha Vayelekh évoque la passation de pouvoir de Moché à son successeur Yéhoshoua Bin Noun : « Moché appela Yéhoshoua, il lui dit aux yeux de tout Israël: Sois fort et sois ferme, car toi tu viendras avec ce peuple-ci vers le pays qu'a juré Hachem à leurs pères de leur donner, et toi tu leur feras hériter. » 443 **TOUT POUR LA GLOIRE DU CIEL** Comment cet homme d'une grande simplicité a mérité d'être le successeur de Moché Rabénou, alors qu'à première vue il ne présentait pas les qualités du Leader idéal ? En effet, c'était un homme d'une grande modestie, effacé qui restait toujours dans l'ombre et le sillage de Moché Rabénou. Nous avons évoqué une fois lors d'une goutte de lumière, qu'il fut choisi en récompense du fait qu'il lavait le sol de la maison d'étude de Moché et rangeait scrupuleusement les livres à leur place pour ne pas perdre un instant dans l'étude et donner envie au maximum d'étudier dans les meilleurs conditions. Par ailleurs ce comportement témoigne d'un profond respect de la maison d'Hachem. Il était ainsi le candidat idéal à la direction du Peuple juif, puisqu'il a montré à tous les instants de sa vie, qu'il recherchait la gloire d'Hachem et la diffusion de Sa majesté sur terre, et non pas son propre honneur. **LE PLUS FIDÈLE** Une autre explication est que comme en témoigne la Tora, Yéhoshoua resta le plus fidèle à Moché Rabénou, « Il ne bougea pas de la tente » c'est à dire de l'abri où il étudiait la Tora, en attendant le retour de son maître, même quand le reste du peuple se pervertit à travers la faute du éguel, du veau d'or. Une Michna que nous rapportait notre Maître Rabbi Imanouel, au nom de Rachi sur place, nous enseigne que Yéhoshoua a hérité de Moché Rabénou les prérogatives de la direction du peuple parce que: « Chomer tééna yokhal péria » - « Celui qui garde le figuier en mangera les fruits ». Rabbi Imanouel demande : pourquoi fait on ici allusion à un figuier pour décrire la Tora, on aurait dû la comparer à un dattier en allusion à sa grande douceur ? Le rav a expliqué à l'aide d'une Michna qu'en fait le figuier génère une caractéristique qui est semblable à la Tora. Elle est exemptée de la Mitsva de Péa 443 Devarim 31, 7 275 512 (laisser le coin du champ ou de l'arbre aux pauvres) du fait que sa récolte ne s'effectue pas en une fois ou en un temps restreint. Chaque jour pendant une très longue période, des nouveaux fruits sont prêts à la consommation. Voilà pourquoi à l'inverse d'autres arbres ou récoltes qu'il faut garder qu'une certaine période des voleurs ou des animaux, c'est à dire seulement le temps où les fruits sont murs, le figuier nécessite une garde perpétuelle. Il en va de même pour la Tora qu'il ne suffit pas de garder de temps en temps, mais au contraire il convient de s'investir pour elle tous les jours de notre vie, afin de ne pas la perdre de ne pas l'oublier et que le Yetser Hara ne nous la vole pas. Espérant que nous aurons tous le mérite d'être les meilleurs gardiens de cet arbre de vie majestueux qu'est la Tora, nous bénéficierons ainsi de toutes ses bénédictions et de ses meilleurs fruits. Chana Tova ou-métouka.

יוצא לאור ע"י קיבוץ אברכים – "אוהל יוסף" - נוברהדוק

בית המדרש "בית מרים גיטל" מעלות דפנה 117 ירושלים

טל: 0533199720 דוא"ל: Ohelyosef1@gmail.com